



ASE / ASS'MAT : garde d'un enfant handicapé

Par **jenny08**, le **13/02/2015** à **20:35**

bonjour

ma mère assistante maternelle du conseil général (ase) rencontre aujourd'hui des difficultés. a l'age de 20 jours, on lui a confié un enfant handicapé, elle a subi de l'injustice et du harcèlement moral venant de la ddass- a 18 ans, elle n'a plus gardé cet enfant. aujourd'hui il est en maison d'accueil spécialisée, il a maigri, c'est renfermé, a changer tout simplement, ma mère galère de le reprendre au moins une fois par mois au domicile, a croire qu'elle a fait une chose horrible, je ne tolère pas ce comportement de la ddass, on dirait qu'elle l'a battu ect, alors qu'elle le considère comme son propre fils, elle l'a soigné, nourrit... et on lui refuse de le voir, les raisons sont multiples, je ne rentrerai pas dans les détails sur ce texte, cela est juste un résumé!!! ma mère tellement qu'elle l'aime à cet enfant elle a tenté de mettre fin à ces jours devant la ddass de notre région, dans le but de faire avancer la chose, c'est à dire de le voir ... elle essaye de faire des courriers et j'en passe à tout le monde voir même des avocats, je souhaiterais avoir vos avis, ce que l'on peut faire, avoir des conseils, des avis

merci